



LES ELUS CFDT A VOTRE RENCONTRE

Délégués du Personnel

Les Délégués du Personnel (DP) sont élus pour représenter l'ensemble des salariés. Ils rencontrent mensuellement le RTB et lui présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives aux contrats de travail, aux salaires, aux conditions de travail, aux congés...

Vos DP sur le territoire 1^{ère} Couronne :

Titulaires

- Didier KONIKOFF
- Marie-Joséphine SANCHEZ

Suppléants

- Julie MICHON

Les premières réunions sont programmées en juin, faites leur remonter toutes vos questions, vos demandes d'informations.

Le Comité d'Entreprise

Pour mémoire, la CFDT détient 5 sièges titulaires sur 8 (idem suppléants). Lors de la première réunion du CE, le bureau a été élu. Secrétaire Jean Baptiste DENIZOT, Trésorier Thierry FRESLON

► Le CE est un organe d'échange et de dialogue sur la gestion économique, la vie des salariés dans l'entreprise : emploi-formation...

► Le CE c'est aussi la gestion de l'activité sociale et culturelle au bénéfice des salariés.

Vos élus ont le souci d'en faire bénéficier chacun d'entre vous selon ses besoins et ses envies. Pour cela, ils proposeront au CE l'élaboration d'un questionnaire permettant de mieux cerner vos attentes.

CHSCT

Un CHSCT a été constitué au niveau du siège. Son rôle concerne l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Au niveau des territoires RTB et en l'absence de CHSCT locaux, les DP, assurent ce rôle.

Points sur les actions et les négociations déjà obtenues

- Avance permanente de frais pour le personnel itinérant de province à la demande de la CFDT ;
- Extension de l'accord de prévoyance à l'ensemble du personnel dont la prise en charge en cas de longue maladie sur une période de 3 ans.
- Indemnité de départ pour les contractuels (licenciements ou retraites)

Actions et négociation en cours.

- Demande de dotation de matériel aux itinérants provinciaux : véhicule, micro-ordinateur portable, et téléphone mobile. Mais cela prend visiblement beaucoup de temps. → affaire à suivre.
- Accord d'intéressement.

De part leur expérience au sein d'Efiposte, vos élus mettent tout en œuvre pour obtenir un accord le plus favorable à tous les salariés. Pour s'appliquer en 2007 au titre de 2006, celui-ci doit être signé avant fin juin.

Contrat de travail

- Enfin, à cœur vaillant rien d'impossible, les contrats de travail sont en cours de diffusion. Dommage ! Après les avoir attendus près de 6 mois, certains responsables ont cru comprendre que la précipitation était de mise.
- Ils ont voulu imposer un délai de 48 heures pour la signature du contrat remis. Vos élus sont intervenus et ont obtenu le retrait de ce délai. Chacun de vous doit oser demander des précisions à son responsable si nécessaire, ou contacter les élus CFDT.

Ce n'est qu'un début ...

Construisons ensemble notre vie ...

... à La Banque Postale

BULLETTIN D'ADHESION A LA CFDT		
Nom (M, Mme, Mlle)	Prénom.....	
Année de naissance.....		
Adresse personnelle		
Téléphone	e-mail	
Code postal	Ville	
Etablissement.....		
<input type="checkbox"/> Collaborateur	<input type="checkbox"/> Cadre	<input type="checkbox"/> Maîtrise
<input type="checkbox"/> AFO	<input type="checkbox"/> ACO	
J'adhère au syndicat CFDT affilié à la Fédération Communication, conseil, culture.		
Date :	Signature :	